Image not found or type unknown

Comment rompre un cdd et droit assedic

Par **dodie33**, le **15/08/2009** à **20:18**

Bonjour, je suis actuellement en Cdd de 6 mois depuis le 4 juin 2009 (et doit se terminer début décembre), après une période de 6 mois de chomage en CRP. Cependant, pendant ma période de chomage j'ai passé un concour (obtenu) dont la formation doit débuter le 7 septembre. Mon CDD ne se passant pas très bien, j'aimerai suivre ma formation. Je voudrai donc savoir quel serait le meilleur moyen pour rompre mon cdd et quels sont mes droits. Merci pour vos reponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés